



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

FICHE DE MISSION

1 Accompagnateur culturel

Le contexte :

Le volontaire sera basé à la médiathèque de Koumac. Sa mission sera de permettre l'accès de la culture en général à tous et particulièrement à ceux qui n'ont pas l'habitude de fréquenter des sites dédiés à toutes formes d'expressions artistiques.

L'intérêt général est de rompre les isolements sociaux, permettre un accès égal pour tous à la Culture, faciliter l'accès à la lecture.

Les activités confiées au volontaire :

- Aller à la rencontre de nouveaux publics : population des tribus, personnes âgées résidant à l'EHPAD et/ou isolées, personnes à mobilité réduite
- Aller à la rencontre des jeunes et des habitants pour leur présenter et leur faciliter leur accès aux événements, activités culturelles organisées par la médiathèque et le pôle artistique de la commune
- Aller à la rencontre des associations porteuses de projets culturels et leur permettre d'accéder à un outil de diffusion plus large
- Aider à l'organisation d'événements culturels (causerie, salons...)

Intérêt de la mission :

Les actions confiées au volontaire complèteront les actions quotidiennes effectuées par le personnel et les stagiaires de la médiathèque. Ces actions permettront d'explorer de nouvelles pistes de séduction du public qui en temps normal ne s'intéresserait pas à la lecture.

Profil du volontaire :

- Avoir un intérêt sans borne pour la Culture en général,
- Avoir un goût prononcé pour la lecture
- Avoir envie de se mettre au service des Autres, avoir le goût du relationnel
- Si possible motiver le projet de société qui l'anime
- Être titulaire du permis de conduire serait très appréciable

Pour postuler :

Les candidatures sont recevables jusqu'au vendredi 12 février 2021 11h, pour un début de mission à compter de début le 1^{er}/03/ 2021.

Adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à :

- M. le Maire de Koumac, BP : 1 – 98850 KOUMAC
- Par courrier électronique à : sg@mairie-koumac.nc
- Déposer à l'accueil de la mairie de Koumac aux heures d'ouverture habituelles (7h30-11h/12h30-16h du lundi au vendredi :12h30-15h)